

Présents : Roger Patermo (RP), Francis Frati (FF), Régine Novel (NR), Laure Picchiottino (LP), Stéphanie Gayraud (SG), Georges Delahaye (GD), Christian Chenavier(CC), Roland Piot(PR), , Catherine Martin(CM), Nadine Van Gele(NVG),. Grégory Prevost (GP)

Excusés : Norbert Aubrun (NA), Stéphanie Zampin (SZ), Sandrine Lachize Piccino (SLP), Céline Perin-Guicherd.

Pouvoirs de M..Aubrun et Mme Lachize à Mme Gayraud.

Conseil municipal enregistré en audio.

Secrétaire officielle : Laure Picchiottino

Préambule

Agenda prévisionnel

Proposition de réunion de travail de tout le Conseil pour les questions diverses en cours le 25 janvier 2022.

Prochain conseil municipal le 28 février 2022 ou 1^{er} mars 2022 pour les résultats comptables 2021 mais le Maire rappelle que la comptabilité est consultable à tout moment par les administrés à la Mairie

5 ou 12 avril Budget 2022 et subventions.

Dimanches 10 et 24 avril : Elections présidentielles

Tous les projets de délibération de ce soir ont été envoyés aux Conseillers avec la convocation, y compris le projet du pacte de gouvernance de Bugey Sud transmis le 6 octobre 2021 à tous les conseillers.

Un nouveau projet de délibération a été envoyée ce jour, il sera à l'ordre du jour du prochain Conseil. Il concerne les problèmes de sur-fréquentation de la cantine. Le secrétaire de mairie est obligé d'aller aider surtout le jeudi. Il y a quelques familles qui pourraient garder leurs enfants mais qui ne le font pas. Avec la responsable de la garderie une solution a été proposée. Le ticket de cantine à l'unité est avantageux car la garderie n'est pas comptée pendant la pose méridienne, de ce fait il est envisagé d'augmenter de 1.5 euro le ticket à l'unité afin de tenir compte des frais de garderie.

Mme GAYRAUD : Pourquoi n'y a-t-il pas de questions orales à l'ordre du jour obligatoire en cas de défaut de règlement intérieur de fonctionnement des séances du Conseil.

Le Maire rappelle **un extrait de la délibération du 12 avril 2021** qui avait justement encadrée la règle des questions orales pour éviter que celles-ci ne soient utilisées par le groupe minoritaire comme théâtre de valorisation électorale :

« **Le Conseil, après en avoir délibéré**

DECIDE que :

Sauf exception soumise au vote de l'assemblée, les questions mineures non soumises à délibération, ne relevant pas de l'autorité du Conseil Municipal ou pouvant mettre en cause des personnes ou des associations (Arrêtés du Maire, incivilités diverses) seront traitées par les voies usuelles de communication utilisées par tous les citoyens, que sont : le courrier postal, le courrier électronique, rendez-vous avec le Maire. »

La réunion de travail de tout le conseil prévue le 25 janvier permettra d'aborder certaines de ces questions dont la réfection de l'appartement nord de l'ancienne Mairie, qui pourra même être visité à cette occasion.

Quant à la comptabilité de la commune, elle est ouverte depuis toujours à tous les administrés.

Le Maire rappelle aussi les différentes réunions de travail qui ont déjà eu lieu avec tout le conseil et les représentants de la ville de Belley au sujet de la police municipale mutualisée et de la participation au conservatoire de musique.

Ordre du jour

Délibération 1 : Modalité de paiement des heures supplémentaires et complémentaires

Sur demande de la Trésorerie, tous les agents techniques et administratifs seront ainsi concernés.

Mme Gayraud aurait souhaité plus de précisions sur le personnel concerné et ses missions, elle s'abstient sur cette délibération avec les pouvoirs qu'elle détient de ses collègues de la minorité.

Adoptée avec 3 abstentions

Délibération 2 : Approbation du Pacte de Gouvernance avec la Communauté des communes de Bugey Sud

Le Maire explique les grandes lignes de ce pacte voté par Bugey Sud fixant les grandes lignes de développement du territoire.

Il relit notamment l'article 1 charte de l' élu local reprise en introduction :

Article1 : L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité et probité.

Me Gayraud s'abstient avec ses pouvoirs faute d'avoir eu le temps de prendre connaissance du pacte.

M. Delahaye vote contre car il ne s'estime pas assez écouté et émet un avis personnel sur le respect de cet article qui mentionne la partialité et de la dignité de l' élu.

Adoptée par 1 abstention et un vote contre.

Délibération 3 : Modification des statuts de la CCBS sur le report de la prise de compétence eau et assainissement au 01/01/2023.

Bugey Sud a voté le report de 1 an de la prise de cette compétence parce que leurs services ne sont pas prêts.

Mme Gayraud suggère de lancer des travaux sur ces réseaux.

Le Maire explique que des travaux seront réalisés uniquement en fonction des besoins, notamment pour le bon fonctionnement des lagunages. Notre résultat comptable sur l'eau pourra être conservé en partie car la commune a un bon rendement sur ce réseau mais les montants des emprunts devront être transférés. Il précise que l'Etat (Agence de l'eau) subventionne beaucoup mieux les communautés de communes que les communes pour les travaux sur ces réseaux, donc engager des travaux aujourd'hui serait une perte d'argent pour la collectivité.

Adoption à l'unanimité

Délibération 4 : DM1 Budget principal

Ajustement d'imputation comptable sans effet budgétaire.

Adoption à l'unanimité

Délibération 5 : Admission en non-valeur

Admission en non-valeur d'une facture de 15€ sur un reliquat impayé d'une redevance publique d'un taxi.

Adoption à l'unanimité

Délibération 6 : prêt de la salle polyvalente au Ctre de vaccination et au Cté de Belley du Secours Populaire

Le maire explique que le centre de vaccination du Bugey à de Brens rayonne sur l'avant pays savoyard et le nord Isère. Du fait du contexte sanitaire Ouverture 6 jours/7 du centre de vaccination. L'ARS et les professionnels de santé ont voulu connaître la date butoir du prêt de la salle. Le maire a proposé le 30 mars 2022 pour la fin de cette mise à disposition.

Mme Lagrance Van Gele explique par ailleurs avoir relayé un appel du Secours Populaire de Belley en recherche de lieu de stockage provisoire de dons alimentaires pour repas aux démunis. Le maire a proposé la deuxième

partie de la salle des fêtes. Ces denrées permettent de faire des colis alimentaires pour toutes les communes aux alentours et bénéficient notamment pour des Brégnards. La ville de Belley prête la caserne près de l'Intégral, et malheureusement Belley n'a pas pu proposer un local plus grand. Ces stocks sont des surplus alimentaires européens.

Tous les bénéficiaires et intervenants expriment leur gratitude au Maire et son équipe municipale pour leur bienveillance et leur générosité.

Adoption à l'unanimité

Questions diverses

Retour d'informations par les conseillers membres de commissions à Bugey Sud.

Mme Lagrange Van Gele explique l'opération OPAH de Bugey Sud. Il s'agit de l'obtention de subventions pour les bâtiments énergivores, valables pour les bailleurs et les propriétaires occupant les lieux. Une personne viendra faire une étude et en fonction des revenus une subvention pourra être accordée, au maximum cela concernera les plus pauvres et les plus modestes 2500 euros par mois pour un couple sans enfants. Pour l'instant tout ceci est au stade de l'étude de faisabilité

Mme Gayraud : il doit y avoir peu de personnes dans ces critères

Mme Lagrange : les retraités sont aussi concernés, le but étant de permettre aux gens de rester le plus longtemps possible dans leur maison. En décembre une décision sera prise pour savoir si ça vaut le coup ou pas

Mme Gayraud : quelles données permettent de faire l'analyse et de savoir si le projet est faisable ?

Mme Lagrange : il est aisé d'estimer les ressources et un service instruira les demandes.

Le Maire : L'OPAH sera axée vers les économies d'énergie.

M. Frati fait un retour sur la Commission Economique :

- Projet de la ville de Belley pour l'ouverture des commerces pour 8 dimanches en 2022
Le 16 janvier, le 26 juin, 28 août, 4 septembre, 27 novembre, les 4, 11, 18 décembre 2022
- Infos sur le futur centre aquatique
Début des travaux avril 2022
Fin du chantier Décembre 2023
Dans la même enveloppe budgétaire ils seraient envisager de mettre des panneaux photovoltaïques au-dessus des parkings ainsi qu'un toboggan supplémentaire.
- Commission développement économique
 - o Confirmation de la mise en stand-by du projet de rachat de la zone du Pré du pont.
 - o Sur l'emploi et la formation et appel à projet de la région soutenant un projet de mobilité déposé par la CCBS
Baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 5%,
Un groupe de travail mobilité va être mis en place.Quelques pistes sont évoquées en commission : création de lignes de bus pour aller à Culoz ; utilisation des bus scolaires qui sont peu remplis pour transporter aussi des personnes non scolaires
 - o Maison Saint Anthelme réhabilitation
SG : à qui appartient st Anthelme ?
RP : à l'Evêché
FF : Une personne a déposé un projet et a demandé des subventions. Belley a donné 5000 euros pour étudier la faisabilité d'un projet qui coûte 60000 euros. Pour l'instant pas d'approbation par la commission.
- Info SIEA achèvement de la fibre optique décembre 2022

Commission Plan Climat Air Energie Territorial

Le Maire rappelle les informations qu'il a distribuées au Conseil précédent sur ALEC01, NEC Bugey et les énergies vertes.

Il indique qu'en début 2022 Bugey Sud élaborera le plan de financement sur son plan d'action vers la transition énergétique.

Fin séance : 19H52